



Diplôme d'ingénieur spécialité Génie biologique – CYC8600

*Mesures transitoires, équivalences entre UE de l'ancienne et de la nouvelle maquette
Valables pour l'ancien CYC75, jusqu'aux inscriptions de la rentrée 2024-2025*

Mesure transitoire

« Tout élève inscrit à l'École d'ingénieur·e·s du Cnam avant le 1^{er} septembre 2018 peut terminer sa formation sur la base de la maquette du diplôme 2017-2018.

« À partir du 1^{er} octobre 2024, les élèves ayant eu une inscription avant le 1^{er} septembre 2018 devront faire valider leur portefeuille d'unités d'enseignements par la voie de la VES. »

Informations et contact

Professeur Philippe POCHART, philippe.pochart@lecnam.net

§§§